

**Commune de Notre Dame de Bondeville**

**REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE**

**DECISION N° 2025-14 : Tarif applicable pour le voyage « 2 jours en Bretagne » les 24 et 25 avril 2025 pour les Seniors**

**MADAME LE MAIRE,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération du Conseil Municipal n° 2021-38 du 04 juin 2021 relative à l'élection de Madame le Maire,

**VU** la délibération du Conseil Municipal n° 2021-43 en date du 15 juin 2021 relative aux délégations consenties à Madame le Maire par le Conseil Municipal,

**VU** la Commission des Fêtes et Cérémonies du 26 février 2025 ayant émis un avis favorable à l'organisation d'un voyage « 2 jours en Bretagne » les 24 et 25 avril 2025 pour les Seniors,

**CONSIDERANT** qu'il convient de déterminer le tarif de ladite sortie prenant en compte les déjeuners, l'hébergement en hôtel, le déplacement en bateau, le transport,

**Article 1<sup>er</sup> :** **DECIDE** de fixer à 185 euros le tarif du voyage « 2 jours en Bretagne » les 24 et 25 avril 2025 pour les séniors.

**Article 2 :** Dit que le règlement de cette sortie devra être opéré avant le 07 avril 2025.

**Article 3 :** Dit que chaque achat sera matérialisé par la remise d'un ticket numéroté à souche.

**Article 4 :** Dit que les recettes du voyage « 2 jours en Bretagne » les 24 et 25 avril 2025 pour les séniors, seront encaissées par la Sous Régie « fêtes et cérémonies ».

**Article 5 :** Madame le Maire et le Receveur Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 6 :** La présente décision est transmise à la Préfecture de la Seine-Maritime au titre du contrôle de légalité.

**Article 7 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen – 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN - dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et/ou de sa notification et de sa publication.

Ampliation sera :

- Adressée au Receveur Municipal,

Fait à Notre-Dame de Bondeville, le 11 mars 2025



Madame le Maire,

Myriam MULOT

Publié sur le site internet : <https://www.ville-nd-bondeville.fr> et sur les panneaux électroniques d'informations municipales le :

.....